



Licencier notre nounou enceinte

Par **gaeline**, le **07/02/2008** à **21:19**

Bonjour,

Je suis actuellement sur une garde partagée avec notre nounou depuis décembre 2006.

La famille avec qui nous partageons le contrat va devoir dénoncer la garde d'enfant puisqu'un des deux parents vient d'être licencié économique.

De notre côté, nous allons commencer à chercher une autre famille (chose déjà pas forcément simple), quand notre nounou nous annonce aujourd'hui qu'elle est enceinte de 2,5 mois environ.

Il me sera donc clairement impossible de trouver une autre famille dans ces conditions et nous ne pouvons pas assumer notre nounou tous seuls.

Est-il possible de la licencier compte tenu du contexte ?

Merci pour votre aide précieuse.

Gaëlle.